

## Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° 8.106.1702

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de ....DAKAR....., le, 17.10.2017, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 36000499
- Marque : HEXING
- Type : HXF300
- Constante d'impulsion : 10.000 imp/kWh
- Rapport TC : 1.000/5(A) /Rapport TP : 1/1(V)
- Classe : 0,5 S Année : 2017
- Calibre: 8x57,7/100 230/400V; 1(10)A Fréquence: 50Hz
- Indexes : k1 230398 kWh k2 58596 kWh (k1+k2) 33899 kWh Pmax 37,5 kW

Installé et utilisé par Mr ONAS

à l'adresse Station Nivellement Grand Yoff

### CONSTATS EXTERNES :

#### A1 - plombs

- Fils plomb coupé (s)   
Fils inexistant

#### A2 – Scellés du boitier

- Nr. scellés du boitier  
Plombs falsifiés  
Autres plombs

179024 CIC 212650

179011 RAZ  
179066 Couvercle Sup

#### A3 - Capots

- dévisssé   
ouvert   
cassé   
percé

#### A4 – Ecran LCD

- cassé   
eteint

#### A5 - Raccordements

- Bouclage du compteur   
Bouclage des TC   
Isolation des TP

### CONSTATS INTERNES :

- B1 – Circuit du compteur  
Carte Mère manipulé

### COMMENTAIRES :

RAS

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalonnage des compteurs de la SENELEC

## PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 17/06/2021 à 10H46L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°  
36000499 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : ONAS
- Raison Social : Station Prélevement Grand Yoff
- Adresse : Station Prélevement Grand Yoff
- Type de compteur : HXF300
- Compte de contrat : 22000583942

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)  
N° EROL1702 du 17/06/2021

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

- CONFORME  
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESSSENELECLE CLIENT